

Règlement d'escrime (fleuret, épée, sabre). Approuvé par le ministre de la guerre le 6 mars 1908

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Règlement d'escrime (fleuret, épée, sabre). Approuvé par le ministre de la guerre le 6 mars 1908
[Texte imprimé] / Ministère de la guerre

Auteur(s) : France Ministère de la guerre 1791-1936)

Publication : Paris : L. Fournier [s. d.]

Description matérielle : 1 vol. (104 p.) : fig. ; 19 cm

Sujet - Nom commun : Escrime

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Règlements